

Demande de raccordement aux installations intérieures de Video 2000

En retournant le présent formulaire à l'adresse btech@video2000.ch, l'installateur a pris connaissance des consignes d'installation de Video 2000 et prendra directement contact une fois le travail terminé. Nous vous prions de joindre un croquis sommaire.

Consignes pour l'installateur

- L'installateur s'engage à ne pas débiter les travaux avant d'avoir reçu en retour le présent formulaire contrôlé, planifié et visé par le planificateur de Video 2000.
- L'installation sera établie selon les directives de SUISSDIGITAL ainsi que les consignes de Video 2000.
- Toute installation neuve doit être réalisée en étoile /Réalisation d'une équipotentialité 4^e à l'introduction.
- Toute modernisation doit, si possible, être réalisée en étoile. D'autres solutions existent mais doivent être préalablement discutées avec notre bureau technique.
- Présenter une nouvelle demande pour toute modification.
- Tous les câbles doivent être repérés et marquer leur destination.
- En cas de malfaçon, l'installateur devra effectuer les corrections demandées par Video 2000.
- Le matériel est toujours facturé à l'installateur, ce dernier doit informer les clients des coûts y relatifs.
- L'installateur ou le client demandera un rendez-vous 3 jours à l'avance, pour la mise en service.

Matériel à utiliser par l'installateur

- Le câble d'installation entre le répartiteur et la prise de l'appartement doit être impérativement de type MK96 et ceci jusqu'à 25m.
- Le câble de plus de 25m. ou pour les liaisons introduction → répartiteurs d'appartement, doit être de type TSFX2.0. Pour plus de 60m, se référer au guide.
- Prise de type DU02 pour les départs en étoile ou combinée RJ45.

